

RÉCAPITULATION.

	(Par année.)		
	£	s.	d.
I. Annuité viagère de £4 sterling par année aux pensionnaires militaires établis sur les terres de l'ordonnance, n'excédant pas 700—£2,800, sterling..... Courant.	3,406	13	4
II. Octroi de £5,000, pour 5 ans, pour continuer l'exploration géologique	5,000	0	0
III. 1. Aide spéciale aux écoles communes dans les municipalités pauvres du Bas-Canada.....	1,000	0	0
2. Pour un journal d'instruction publique.....	450	0	0
3. Pour les instituteurs devenus vieux et invalides dans le Bas-Canada	500	0	0
IV. Allouant à chaque comté du Bas-Canada une somme n'excédant pas £200 pour des sociétés d'agriculture.....			
V. Appropriant le revenu des biens des Jésuites pour venir en aide aux institutions d'éducation supérieure du Bas Canada, ainsi que toutes les balances de deniers d'école non dépensées, et £5,000 à même le revenu du fonds consolidé..	5,000	0	0
Aussi, une semblable somme pour les institutions d'éducation dans le Haut-Canada.....	5,000	0	0
Octroi à même le fonds des écoles du Bas-Canada pour des écoles normales dans le Bas-Canada.....	1,500	0	0
VI. Subsidés pour le service civil de 1856, à même le fonds consolidé du revenu.....	766,774	9	3
	(pour 1856.)		
A être prélevé par débetures (pour des travaux publics)...	250,000	0	0
VII. Aide additionnelle à la compagnie du grand tronc de chemin de fer du Canada. Autorisant l'émission de bons privilégiés pour £2,000,000 sterling (avec l'intérêt pour 5 ans sur toutes débetures émises en faveur de la compagnie, à être remboursé en actions.).....			
VIII. Pour pourvoir à la construction d'un chemin de fer depuis le lac Huron jusqu'à Québec, autorisant l'appropriation de 4,000,000 d'acres de terres incultes de la couronne.....			

(Voir aussi la note à la page 55.)